

Réunion du 20 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Maryse PAYBOU.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE DE BACS À DÉCHETS ROULANTS ET DE COMPOSTEURS - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 1 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 23 mars 2023 pour une remise des offres le 3 mai 2023.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes avec minimum et maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de la réception du premier bon de commande.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Fourniture et livraison de bacs roulants
02	Fourniture et livraison de composteurs

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : Société QUADRIA pour un montant estimatif annuel de **1 039 341,50 € HT**,
- Lot 2 : Société QUADRIA pour un montant estimatif annuel de **140 230 € HT**

